



COMMUNE DE GRAND-DAKAR

DELIBERATION N° 29
Du 18 décembre 2019
Portant adoption du PAI 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRAND - DAKAR

Vu la constitution ;
Vu la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales
Vu l'Arrêté interministériel N°10830 du 1er décembre 1993 fixant la Nomenclature des Budgets des collectivités locales
Vu le Décret n ° 66- 510 du 04 juillet 1966, portant régime financier des Collectivités locales;
Vu les résultats de l'élection du Maire et de ses Adjoints, lors de la réunion municipale du 21 juillet 2014
Sur le rapport de la commission des finances et des affaires économiques
En sa séance du 18 décembre 2019

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : il est adopté le Plan annuel d'investissement (PAI) 2019- de la Commune de Grand Dakar.

Fait à Dakar, 19 DEC 2019

Fait et délibéré en Mairie les ans, mois, et jour que dessus.
Ont signé dans le registre de Délibérations les conseillers
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Jean Baptiste DIOUF